

RENSEIGNEMENTS UTILES

Médecins :

Docteur AUFFRET 02.98.27.80.55
Docteur GEZEGOU 02.98.27.92.55
Docteur HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35

Permanence du samedi 11 janvier : Consultations assurées jusqu'à 12h00 par le Dr HAU MIOU FAH (urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : **appeler le 15**)

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17

Cross Corsen (secours maritime) 196

Dentiste : Mme LARVOR 02.98.27.92.23

Infirmiers :

Cabinet infirmier, rue Château d'Eau 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30
Cabinet infirmier, rue du Ch.Bossennec 02.98.73.17.84 ou 06.77.54.01.36
(Frank CAPRIOLI-Laurie QUEFFELEC)

Pharmacie : 1 quai Gustave Toudouze 02.98.27.90.78

Ostéopathe D.O. : KERLIDOU Gilbert 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

Ostéopathe D.O.F : THOMAS Noémie 02.98.27.88.83 ou 06.09.98.69.40

Masseurs-Kinésithérapeutes :

QUEMENEUR P-Y et MARC E, rue du Château d'Eau 02.98.27.91.49

RAVEZ P, place Saint Thomas 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Diététicienne : DOUE Séverine 02.98.27.88.57 ou 06.65.42.85.89

Magnétiseur : Christell, 11 rue de la Somme 06.71.37.37.00

Centre de remise en forme : 11 rue de la Somme 06.34.98.56.16

ULAMIR - centre social de la presqu'île : contact@ulamir.fr 02.98.27.01.68

Assistante sociale : RdV au centre médico-social - Crozon 02.98.27.10.26

Conciliateur de justice : Bruno BOURNIGAULT, prendre RV au 06.43.12.57.04

Mairie : du lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-17h (**fermé le jeudi après-midi**)

accueilmairie@camaretsurmer.fr - site : camaret-sur-mer.com 02.98.27.94.22

Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux : ouverture **mardi et** 02.98.27.86.28

Jeudi : 10h-12h/16-18h - **mercredi :** 10h-12h/15-18h - **samedi :** **9h30-12h**

Capitainerie : quai Vauban / capitainerie.camaret@wanadoo.fr 02.98.27.89.31

Assainissement : **urgences :** 06.86.25.18.02 / **contrôles :** 07.86.66.98.48

EHPAD : rue du Docteur Vourch 02.98.27.83.79

Camping Municipal : rue du Grouannoc 02.98.27.91.31

Maison des Jeunes : 09.67.56.82.90

ALSH : rue Général Leclerc 02.98.81.45.18

Garderie Municipale : 02.98.27.91.48

Restaurant Scolaire : 02.98.27.81.83

ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée (service à la personne)

Rue du 19 mars 1962 / admrcamaret@29.admr.org ou 02.98.73.90.39

Office de Tourisme : rue des 4 vents 02.98.27.93.60

du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h à 18h fax : 02.98.27.87.22

tourisme-camaretsurmer@comcom-crozon.bzh / www.crozon-tourisme.bzh

Déchèterie de Navarrou : du lundi au samedi de 9h à 11h55 et de de 13h30 à 16h45 (sauf le mercredi) 02.98.27.95.28

CPAM/sécurité sociale : au CDAS de Crozon tous les lundis, 9h-12h/ 13h30-16h30

Presse : correspondants locaux :

Ouest-France : Gilles PAPE - gillespape@hotmail.com 06.33.96.29.32

Christine BRUERE - christinebruere18@gmail.com 06.62.60.83.77

Le Télégramme : Isabelle PIETRI - pietri.isabelle@gmail.com 06.71.15.39.82

SPA - Crozon 07.85.03.60.74

INFORMATIONS MUNICIPALES



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

La municipalité présentera ses vœux aux administrés
le dimanche 12 janvier 2020 à 11h30 à la salle Saint Ives

BANQUE ALIMENTAIRE : Prochaine permanence de la banque alimentaire le **jeudi 16 janvier**, de 8h30 à 12h.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : En raison de travaux, la bibliothèque sera fermée **jeudi 16 et samedi 18 janvier**. Merci de votre compréhension.

MAISON DES JEUNES 2020 : Une nouvelle année démarre et les inscriptions à la Maison des Jeunes sont à renouveler ! Les inscriptions sont possibles durant toute l'année et sont valables une année à compter de la date d'inscription.

Les modalités d'inscription :

- Remplir la fiche d'inscription et la fiche sanitaire de liaison (ou la mettre à jour si besoin)
- Lire et signer (parents et enfants) le règlement intérieur
- Régler le montant de la cotisation de 10 € pour l'année 2020 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- Fournir une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile

Vous pouvez trouver la fiche d'inscription, la fiche sanitaire de liaison sur le site de la commune dans l'onglet Maison des Jeunes ou directement à la Maison des Jeunes sur les heures d'ouverture. Contact : Maison des jeunes : 09.67.56.82.90 ou 06.33.26.19.40 / Mail : calvez80@gmail.com

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU : Le service de l'eau de la Communauté de Communes entame la relève des compteurs sur la commune en janvier 2020. Il vous est demandé de faciliter l'accès au compteur. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres et nous vous invitons, en utilisant ce dernier, à nous transmettre votre relevé de compteur ou à prendre un rendez-vous pour un nouveau passage de l'agent releveur.

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE : Semaine du 13 au 17 janvier : lundi 13 : potage de légumes, chili con carne, riz au curcuma, fruit de saison / mardi 14 : salade du chef (pe-tsaï-emental-dés d'épaule), sauté de veau Marengo, gratin de chou-fleur, gâteaux / jeudi 16 : salade de haricots verts à l'échalote, pilaf de céréales aigre doux aux lentilles, salade de fruits / vendredi 17 : carottes râpées, poisson du jour, semoule, fromage blanc au coulis de fruits.

Semaine du 20 au 24 janvier : lundi 20 : concombre, porc au chorizo, épinards à la crème, semoule, kiwi / mardi 21 : carottes râpées, parmentier de légumineuse, salade, yaourt aromatisé / jeudi 23 : betteraves, cuisse de poulet, ratatouille, blé, flamby / vendredi 24 : crêpe fromage, poisson du jour, riz, ananas frais.

TELETHON 2019 - Vaincre la maladie, c'est enfin possible ! Cette année encore, Camaret s'est montrée à la hauteur en participant activement à toutes les initiatives proposées. Le résultat définitif pour Camaret et pour la Presqu'île vous sera communiqué le 20 janvier à 19h00 à la Maison pour tous de Tal ar Groas lors du pot de l'amitié que nous partagerons au "Merci, Téléthon" auquel tous les bénévoles sans exception sont conviés.

Nous sommes particulièrement touchés par la participation des jeunes qui se sont montrés solidaires et enthousiastes et des résidents de l'EHPAD qui ont participé avec beaucoup de bonne humeur !

Tout d'abord dans les écoles où, grâce au concours de la directrice des institutrices et des résidents de l'EHPAD qui ont consacré du temps à la réalisation des Sapins de Noël et motivé les enfants, merci à eux tous et évidemment, un grand merci aux enfants !

Ensuite, les jeunes de la Maison des jeunes et Gurvan qui ont donné leur matinée pour laver les voitures.

Les crêpiers, eux aussi, ont terminé leur Marathon de 48h00 avec beaucoup de bonne humeur toutes les crêpes ont été vendues. Bravo à eux !

Merci aussi aux sapeurs-pompiers de Camaret ont participé au lavage des voitures et au réconfort de tous les bénévoles pour le repas du midi, offert par la mairie !

Et enfin, un grand merci à la Mairie et au personnel communal toujours ouvert à nos demandes ainsi qu'à toutes les associations qui ont répondu présent tout au long de ces semaines : le Club Rencontre, Déferlantes, l'association Familiale, la Dame de Cœur et l'association Patchwork. Une mention spéciale pour le U EXPRESS, son directeur et le personnel.

AMICALE DES PECHEURS PLAISANCIERS DE CAMARET – VŒUX DU NOUVEL AN : Tous les adhérents et sympathisants sont invités au pot du Nouvel An. Le président y présentera ses vœux au monde maritime **le samedi 18 janvier** à 18h00 à la salle SaintIves.

LES P'TITES CACAHUETES : Les P'tites Cacahuètes prépare **le dimanche 2 février un bœuf Bourguignon à emporter**. Tarif : 12 €. Les repas sont à prendre à la salle Saint Ives entre 11h00 et 12h30. Réservation jusqu'au vendredi 24 janvier au 09.81.32.28.65 ou 07.80.51.73.16.

INFORMATION D'ENERGENCE : Isolation à 1 € : **gare aux arnaques ! Démarchage téléphonique ou à domicile, proposition d'isoler toute la maison pour 1 €, commercial trop insistant... Attention aux démarchages abusifs autour de l'isolation !** Depuis plusieurs semaines une recrudescence de démarchages abusifs a été constatée autour des économies d'énergie et essentiellement des offres d'isolation à 1 €. La méthodologie et les arguments de vente sont souvent les mêmes : mise en avant de « soi-disant partenariats » avec des entreprises publiques ou de confiance telles que EDF ou l'ADEME, avec l'Etat ou la Région et même parfois l'annonce d'une obligation de réaliser des travaux sous peine d'amende. Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût, mais de nombreuses entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. Cela rend difficile la distinction entre les offres sérieuses et les autres.

Comment éviter les offres abusives ? Comment s'y retrouver ? Il est possible de bénéficier d'offres d'isolation à faible coût, voire même à 1 €, notamment pour l'isolation des plancher bas et des toitures. La plupart de ces offres mobilisent l'aide dite « coup de pouce » pour l'isolation. Il est possible de trouver une liste des signataires de la charte coup de pouce agréés sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020> . N'hésitez pas à vous référer à cette liste. Attention, les offres ne concernent en principe pas l'isolation des murs. Méfiez-vous donc des offres y faisant référence. N'hésitez pas non plus à prendre contact avec des entreprises locales pour réaliser des devis comparatifs, obtenus hors cadre de démarchage. Enfin, un devis doit faire l'objet d'une visite par l'entreprise, n'acceptez pas des offres pour lesquelles personne n'est venu sur place.

Prenez le temps de vous renseigner : Le commercial est souvent insistant pour que vous signiez l'offre, parfois le camion de l'entreprise est devant chez vous déjà prêt pour l'installation de l'isolant... Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre, objective et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Vous pouvez pour ce faire contacter Ener'gence par téléphone ou nous rencontrer lors de nos permanences.

Le délai de rétractation : Et si vous avez signé trop vite un devis, n'oubliez pas que vous disposez d'un délai de rétractation lors d'un démarchage de 14 jours. Le vendeur durant ce délai, ne peut en aucun cas exiger de contrepartie financière et aucun acompte ne doit être versé. Autre signal d'alerte sur les offres : certaines incluent votre renoncement au délai de rétractation en cas de signature. Méfiez-vous !

Ener'gence - Conseils neutres et gratuits sur l'énergie - 9 rue Duquesne 29200 Brest – Tél : 02.98.33.20.09. Permanences à Brest, au 9 rue Duquesne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / à Crozon, tous les 3^{èmes} vendredis du mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de Communes, ZA de Kerdanvez.

MESSE : Samedi 11 janvier à 18h à Telgruc / Dimanche 12 janvier à 9h30 à Camaret-sur-Mer, à 11h à Crozon

CINEMA ROCAMADOUR – CAMARET – salle classée Art et Essai

Ven 10 à 20h45 **STAR WARS : L'Ascension de Skywalker**

Sam 11 à 20h45 **LES VÉTOS**

Dim 12 à 17h **LES VÉTOS**

Dim 12 à 20h45 (en VO) **IT MUST BE HEAVEN**

Lun 13 à 20h Théâtre de la Comédie Française : LES FOURBERIES DE SCAPIN – tarif unique : 12 €

Mar 14 à 20h45 **STAR WARS : L'Ascension de Skywalker**

PETITES ANNONCES : A vendre BMW 318D confort, année 2009, 2.0l turbo D, 160.000 km, excellent état, 8.000 € à débattre, tél. 06.77.73.72.71 / A vendre enfilade merisier 2 portes 1,60m, 3 tiroirs, 250 €, 1 vitrine d'angle avec éclairage, 1 tiroir, 150 €, 1 chambre enfant style bateau avec lit 90, sommier et tiroir, chevet, commode 4 tiroirs, bon état, bureau et étagère, 150 €, tél. 06.60.10.32.12 / A vendre salon de jardin en osier : 3 fauteuils avec coussins et 1 table, 50 €, tél. 06.81.58.80.46 / A vendre 1 table Ikea 5 couverts marron clair et 4 chaises, 50 €, 1 réfrigérateur congélateur 3 tiroirs, 100 €, 1 télé marque Hypon 70 cm, 50 €, 1 lit avec sommier et matelas Ikea en 1,40m marron clair, 80 €, tél. 06.90.55.34.81.